

Le CFCM prétend recadrer Zemmour sur les versets assassins du Coran, ah ! ah ! ah !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 8 octobre 2021





[Telle est présentée la réaction du CFCM par certains média africains, voire musulmans, d'ailleurs reprenant l'info de bladi.net...](#)

Lors de son face à face franc et amical avec Onfray, Zemmour a fait référence au verset 32 de la sourate 5 que renforcent les suivants.

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/10/m--onfray-e-zemmour-verset-coranique-532-.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/10/m--onfray-e-zemmour-verset-coranique-532-.mp4)

La réaction officielle du CFCM.

Communiqué

Lors de son dernier débat avec le philosophe Michel Onfray, Éric Zemmour s'est permis d'inventer une version fallacieuse du verset coranique 5 :32, prétendant que le coran légitime l'assassinat de toute personne qui contreviendrait à la loi d'Allah ou offenserait Allah.

Le verset en question rappelle la prescription divine faite aux enfants d'Israël sur la nature du meurtre : **« C'est pourquoi Nous avons donné ce précepte aux Enfants d'Israël : Celui qui aura tué une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux ont été prévaricateurs » (Coran 5 : 32).**

N'en déplaise à Éric Zemmour, le Coran qualifie tout assassinat de crime contre l'humanité et considère toute assistance à une personne en danger comme don de vie pour l'humanité.

Force est de constater que celui qui a été condamné deux fois par la justice de notre pays pour incitation à la discrimination et à la haine continue de diaboliser l'islam et les musulmans au risque de provoquer une fracture irréparable au sein de notre pays.

Le CFCM appelle toutes les forces vives, éprises de paix et de justice, et garante de l'unité et de la cohésion de notre pays à l'extrême vigilance face à ces discours qui glorifient la haine et la discorde.

Paris, le 6 octobre 2021
Le CFCM

*Nous avons déjà publié plusieurs articles de nos spécialistes qui répondent aux enculeurs de mouche cherchant à noyer le poisson ou plutôt à décapiter le non musulman sous la plume de **notre hélas disparu arabisant et spécialiste du Coran Philippe Jallade**, qui, déjà en 2014 était venu démontrer que Zemmour a raison.*

Pour Zemmour, attaqué par un ignorant
voulant faire croire qu'il connaît le coran. Par
Philippe Jallade

<https://resistancerepublicaine.com/2014/06/23/pour-zemmour-attaque-par-un-ignorant-voulant-faire-croire-qu'il-connaît-le-coran-par-philippe-jallade/>

« Lislamcépaça » : meurtre des mécréants, les érudits de l'islam bricolent le coran pour mieux mentir. Par Philippe Jallade

<https://resistancerepublicaine.com/2014/12/09/lislamcepaca-1-meurtre-des-mecreants-les-erudits-de-lislam-bricolent-le-coran-pour-mieux-mentir-par-philippe-jallade/>

Mahomet incite les musulmans à tuer les juifs : la preuve sur Internet et en librairie. Par Philippe Jallade

<https://resistancerepublicaine.com/2014/12/18/mahomet-incite-les-musulmans-a-tuer-les-juifs-la-preuve-sur-internet-et-en-librairie-par-philippe-jallade/>

Le CFCM est parfaitement au fait de la langue française, mais affirme avec outrecuidance le contraire de ce qui est écrit !

1/ La phrase : "Celui qui aura tué **une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre**, c'est comme s'il avait tué tous les hommes."

Tout assassinat n'est pas qualifié comme crime contre l'humanité, la loi du talion y est consignée contre celui qui a commis un meurtre, et cerise sur le gâteau, contre celui qui a commis "**une corruption sur terre**". On peut en conclure que **ce texte justifie l'assassinat à égalité dans ces deux cas !**

A noter qu'en 2012, le recteur de la mosquée de Paris, alors Dalil Boubakeur, suite aux meurtres de Merah, avait "occulté" la réserve à l'encontre de, certes celui qui a tué un homme, mais aussi de celui qui est COUPABLE D'UNE CORRUPTION SUR LA TERRE !

Les responsables musulmans ont de la suite dans les idées et dans la méthode, la taqyia...

2/ La suite reconnaît comme un bienfait que l'homme coupable ne soit pas exécuté, mais... !

3/ Mais à lire **“Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux ont été prévaricateurs.”**

“A eux” ==> donc enfants d'Israël qui n'ont pas souscrit aux **“preuves”** , ils **“ont [donc] été prévaricateurs”** , terme exprimant un très fort manquement, en somme ceux qui ont semé **“une corruption sur terre”** ! **La conclusion du verset renforce la justification de l'assassinat... mais aussi sa justification RELIGIEUSE MUSULMANE...** le coran ne prêche pas le judaïsme pour celui qui aurait la naïveté de le croire !

Les versets 33 et 34 précisent si besoin était :

33. La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays*. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement,

** : ce qui peut s'assimiler au djihad des quartiers, sans kalach ni couteau, chasser sous les menaces, les insultes, le vandalisme, les coups...*

34. excepté ceux qui se sont repentis avant de tomber en votre pouvoir : sachez qu'alors, Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Il y est précisé les châtements contre ceux **“qui s'efforcent de semer la corruption sur terre”** , **ce qui est considéré au même niveau ou de même nature que “la guerre contre allah”** au sens qui se comprend, même sans être musulman.

Bien sûr, pour éviter le châtement, le repentir, autrement dit la conversion !

C'est là où allah (sans majuscule) est pardonneur et miséricordieux, tu peux le croire mon colon !!!

Alors, où est la version fallacieuse ???

Dans son communiqué, le CFCM se repaît que la justice ait condamné Zemmour par deux fois pour incitation à la

*discrimination et à la haine, précisant **“continue de diaboliser l’islam et les musulmans”** faisant le lien entre la religion et ses fidèles, assimilant la critique de l’islam à une attaque contre les personnes qui en sont adeptes. L’ajout de **“au risque de provoquer une fracture irréparable au sein de notre pays”** affirme que l’islam est une composante cruciale de la nation... en voie de conquête si ce n’est conquise !*

En conclusion, le CFCM appelle tous ceux de l’islamo-collaboration qui ont soutenu l’islam en France à en poursuivre la défense !